



Hôpital Antoine Bécclère
157 rue de la Porte de Trivaux
92141 Clamart

Clamart, le 2 février 2006

Motion

Nous, les personnels de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris avec le syndicat SUD Santé AP-HP :

Refusons la mise en place des pôles et des délégations de gestion telles que prévues par la Directrice Générale, qui se traduiront par :

- Une flexibilité, une mobilité et une polyvalence à tous crins.
- Une dégradation des conditions de travail.
- Une diminution de l'offre et de la qualité des soins à la population.
- La disparition des services.

Nous exigeons :

- Le maintien de l'appartenance aux services de l'ensemble des personnels.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, et la titularisation de tous les CDD
- L'ouverture des concours, et de réelles possibilités de carrière.
- L'arrêt des plans d'économie AP-HP
- L'arrêt du Plan de Convergence concernant les hôpitaux de gériatrie
- L'arrêt des fermetures de lits et d'établissements
- La réouverture des lits fermés actuellement avec les moyens nécessaires.